



COMMISSION DES JEUNES

Saison 2020-2021

PROCES VERBAL N°7

Président : BELLARD Christophe

Secrétaire : CHARDONNET Françoise

MEMBRES : BELLARD Christophe, responsable catégorie U19
BARONIAN Jean-Claude, responsable catégorie U17
HERNANDEZ Jean Claude, responsable catégorie U15 -à 11
SUEL Romain, responsable catégorie U 15 à 8

Réunion du : 12/10/2020

Président de séance : BELLARD Christophe

Secrétaire : CHARDONNET Françoise

Membres présents : BARONIAN Jean-Claude-
HERNANDEZ Jean-Claude – SUEL Romain – DE
MARCHI Arnaud

Membres excusés : PELLEGRINI Frédéric –

TIRAGE AU SORT DES COUPES DES ALPES JEUNES LE 02 NOVEMBRE 2020

ORDRE DU JOUR PROVISoire

- 1- Lecture et enregistrement du courrier des clubs
- 2- Mise en ligne sur site du District du règlement et lois du jeu du critérium U15 à 8
- 3-Reprogrammation des journées du 03 et 04/10/2020 reportées
- 4- Suivi des résultats et classements des championnats U19 D1, U17 et U15 brassage
- 5-Modification du calendrier de la saison 2020/2021 des divers championnats de jeunes phase de brassage d'automne et phase de printemps ;
- 6- Questions Diverses

COURRIER DES CLUBS ET ORGANISMES

MANOSQUE SERVICE DES SPORTS : Nous informant de l'indisponibilité du stade de la PONSONNE jusqu'à fin octobre pour cause de travaux, pris note

DIGNE LES BAINS SERVICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS : Nous informe de l'indisponibilité du Stade Jean Rolland les 28 et 29 Novembre 2020, pris note pour suite à donner.

COMMUNE DE VILLENEUVE : Nous adressant un Arrêté de réouverture des vestiaires du stade de VILLENEUVE à dater du 9 octobre 2020, pris note pour suite à donner.

FC SISTERON : U19 – Nous informe du désengagement de leur équipe, pris note

L'ARGENTIERE SP.U19 – Sollicitant d'avancer l'heure de leur rencontre du 10/10/20 à 10 h00, pris note

FC SISTERON : U15 POULE 3 – Demande de modification d'horaire de leur rencontre du 11/10/20 contre LARAGNE S, pris note, suite à accord des 2 clubs – le match LARAGNE S/FC SISTERON se jouera à 11 h à LARAGNE.

GJ AIGLUN BRUSQUET U 15 POULE 2 – Demande de modification d'horaire concernant leur match su 11/10/20, pris note. Suite à accord du club adverse cette rencontre GJAB/ORAISSON S se jouera à 10 h Au BRUSQUET.

EP MANOSQUE : U15 POULE 1 – Demande de modification d'horaire pour la rencontre du 18/10/20, pris note, accord du club adverse.

Toutes les demandes de changements pour les catégories Jeunes (U19 à U15) doivent être faites exclusivement par *Footclub 10 jours avant la rencontre.*

Nous vous rappelons que toutes demandes officielles (modification de jour, d'horaire ou de lieu de vos matchs) doivent se faire par l'intermédiaire de FOOTCLUB

Si vous n'êtes pas dans les délais, votre demande peut être envoyée depuis votre Boîte Officielle (n° Affiliation@lmedfoot.fr) à l'adresse suivante : secretariat@alpes.fff.fr

Toute demande sera alors prise en considération dans la mesure où le club adverse donne son accord écrit et que cette demande arrive au District avant 14h le lundi précédant la rencontre

Pensez à vérifier régulièrement où en sont vos demandes de modification dans Footclub.

Le Pôle Compétitions a publié dans son premier PV les informations suivantes :

1-Durant toute la saison les rencontres des matchs ALLER seront inversées dans le cas de terrain impraticable ou indisponible.

2-Toutes les dates disponibles y compris les vacances scolaires sont considérées comme journée de rattrapage.

3-L'engagement de nouvelles équipes est possible après la phase de brassage pour participer au championnat D2.

4- Dans la cadre du Code Disciplinaire, la réduction et la bonification de points est applicable à dater de la phase de brassage pour la saison en cours

REGLEMENT DE QUALIFICATION SUITE A LA PHASE DE BRASSAGE

Par application des Articles 6 et 7 des règlements sportifs des jeunes la répartition des équipes dans les poules D1 et D2 se fera comme suit

U17 – les 3 premiers des poules 1 et 2 ainsi que les 2 premiers de la poule 3 participeront aux championnat D1
Les autres équipes formeront la poule D2 unique non géographique.

U15 – les 2 premiers des 4 poules de brassage formeront la poule D1
Les autres équipes intégreront les poules D2 et constitueront les groupes géographiques nord et sud.

PROCHAINE REUNION LUNDI 26 OCTOBRE 2020 à 14 H 00

Le Président : BELLARD Christophe

La Secrétaire : CHARDONNET Françoise